



Copie du jugement

Par TABASCO

BONJOUR ,

Je voulais juste savoir si y avait un délai pour obtenir un jugement du tribunal correctionnelle dans le cadre d une affaire pénal .

Cela fait deux mois que je suis passer devant les juges , ils m ont dit verbalement le jugement mais a ce jour j ai toujours pas reçu par écrit le jugement .

Je n avais pas d avocat dans le cadre de l affaire .

Merci d avance pour vos réponse

Par yapasdequoi

Bonjour,
Contactez le greffe du tribunal.

Par TABASCO

Merci pour votre réponse